

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon. paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

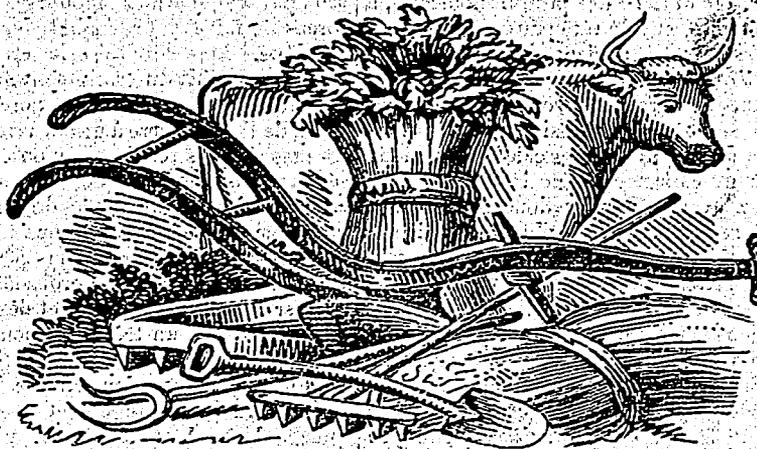
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1e insertion, 10 cts. la ligne.
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

(Suite)

PRINCIPES SPÉCIAUX DE L'AMÉLIORATION DE L'ESPÈCE OVINE.

Afin de bien faire comprendre à nos lecteurs les résultats de ces coups en arrière dont nous parlions dans notre dernière causerie, nous allons aujourd'hui donner un exemple de croisement et en expliquer la marche.

Supposons qu'un éleveur veuille transformer une race commune de moutons à laine grossière, à dos ensellé, à poitrine étroite et dont les béliers sont pourvus de cornes, par le croisement avec une race étrangère améliorée telle que le Cotswold, par exemple, dont les caractères les plus saillants sont un corps bien conformé, un dos parfaitement droit, une laine longue ondulée, assez fine et assez douce, très-tassée sur toutes les parties du corps, à part les membres inférieurs et la face, une poitrine assez large et un train postérieur assez volumineux.

Il se pourvoira de béliers Cotswolds possédant tous les caractères de la race et dont la généalogie ne peut être contestée et il les unira avec les femelles de sa race commune. Nous recommandons particulièrement, avec les meilleurs éleveurs qui se sont occupés de croisement, de choisir, dans la race amélioratrice, des béliers reproducteurs plutôt que des brebis, parce qu'en agissant ainsi le perfectionnement marche avec plus de rapidité, car les béliers donneront autant de produits améliorés qu'ils féconderont de femelles communes, tandis que chaque brebis appartenant au type améliorateur, couverte par un bélier de la race commune ne donnera qu'un seul agneau, quelquefois, mais rarement deux par année. Le premier entraîne donc moins de dépenses que le second et par cette raison il est le seul applicable avec économie.

Les produits de ce premier croisement tiendront à la fois des deux reproducteurs et seront un assemblage souvent peu attrayant des caractères de la race commune et de ceux du type

améliorateur. Généralement ils ressemblent surtout à la race la plus ancienne. Si ce sont les sujets communs qui l'emportent en ancienneté, l'amélioration n'en sera que plus lente.

Parmi ces premiers produits, le plus grand nombre même ne ressemblent aucunement au type améliorateur. Ils doivent être soigneusement éloignés de la reproduction afin de n'employer que ceux chez lesquels l'influence du sang étranger est reconnaissable. On leur donne le titre de *demi-sang* pour exprimer l'état de l'amélioration.

Après avoir fait ainsi le choix des *demi-sang* qui se rapprochent le plus de la race améliorée, on croise de nouveau les femelles avec les béliers améliorateurs et même, si la chose est possible, les béliers *demi-sang* avec les femelles de la même race étrangère. Dans les deux cas, on obtiendra de ce deuxième croisement des sujets possédant trois quarts de sang améliorateur et un quart seulement de sang commun et recevant le nom de *trois quarts-sang*. Ces derniers ressemblent déjà beaucoup au type améliorateur quoique quelques-uns paraissent n'avoir subi aucune amélioration et soient d'une conformation en tout semblable aux animaux communs.

On fait encore un choix sévère des *trois-quarts-sang* et on les allie de nouveau avec le type perfectionné. On en obtient des sujets possédant sept-huitièmes de sang étranger et un huitième seulement de sang indigène; on leur donne le nom de *sept-huitièmes-sang*. La plupart sont déjà d'une conformation presque aussi parfaite que les reproducteurs améliorés. Il est encore nécessaire néanmoins de continuer l'élimination sévère des sujets qui ne répondent pas au but de l'éleveur.

A la cinquième génération on obtient des *quinze-seizièmes-sang* ne possédant qu'un seizième de sang commun. Ce sont des animaux parfaits; mais auxquels manquent encore la fixité, sans laquelle ils ne peuvent se reproduire intégralement, dans leurs descendants, et dont les qualités se perdraient plus ou moins rapidement sans l'influence soutenue des reproducteurs étrangers.

La sixième génération nous donne des *31/32-sang* chez lesquels on ne rencontre qu'un trente-deuxième de sang commun

et cette fraction est tellement faible qu'on ne peut ordinairement la reconnaître dans la conformation des sujets. Cependant, et, cela surtout si la race que l'on veut faire absorber est très-fixe et très-ancienne, on voit quelquefois certains sujets revenir aux défauts que possédait la race avant l'amélioration. Tout-à-coup après une ou deux générations d'animaux parfaits sous le rapport des formes et des aptitudes et ressemblant complètement au type améliorateur, on obtient des produits ensellés, à laine grossière, à poitrine étroite, et à la tête pourvue de cornes chez les béliers. Ces retours vers les anciens défauts ont reçu le nom de *retours en arrière*. Ils sont peu fréquents à cette phase de l'amélioration; mais ils surgissent soudainement sans cause apparente et par la seule force de résistance de la race que l'on veut améliorer. Ils déroutent tous les calculs les mieux assis de l'éleveur et indiquent clairement que le perfectionnement n'est pas encore assez avancé. Il faut donc continuer le travail jusqu'à ce que ces retours ne soient plus à craindre et ce n'est qu'alors que le troupeau ainsi formé pourra être compté comme race, possédant la fixité et la constance sans lesquelles une race n'existe pas et ne peut agir comme telle.

Pendant le travail que nous venons de décrire, l'éleveur peut allier ensemble les trois-quarts, les sept-huitièmes, les quinze-seizièmes-sang et en obtenir des animaux possédant le même degré de sang noble; mais c'est surtout dans ces unions que l'on remarque le plus souvent les *retours en arrière*. Ce moyen est d'ailleurs la mesure que servira à constater l'état de fixité de la nouvelle sous-race.

Les retours en arrière sont souvent si fréquents et découragent tellement les éleveurs qu'un grand nombre d'entre ces derniers sont convaincus qu'il est impossible d'arriver à la formation d'une sous-race fixe par le moyen du croisement. Cette conclusion leur a peut-être été suggérée par le découragement de voir leurs meilleurs calculs déjoués et ils se sont probablement arrêtés au moment où ils allaient atteindre le but. Ces redoutables retours sont certainement suffisants pour amener le découragement chez l'éleveur qui s'est déjà imposé de très-lourds sacrifices pour l'achat des reproducteurs. Cependant si c'est là une raison qui nous fasse craindre l'emploi du croisement comme moyen d'amélioration, ce n'en est pas une suffisante pour nous faire abandonner la partie, lorsqu'on a déjà fait plus des trois-quarts du chemin.

Si les rapports que nous fournissent les livres et les journaux sont exacts, le croisement peut, entre les mains d'un homme persévérant, réussir à former une sous-race fixe et capable de se reproduire complètement comme les plus constantes.

M. Eug. Gayot constate la formation récente d'une sous-race par le croisement à l'École régionale de Grandjouan. Voici comment il relate le fait :

"L'un des meilleurs exemples de croisement bien réussi que nous puissions citer est celui qu'offre le troupeau de M. Rieffel, directeur de l'École régionale de Grandjouan. Cet habile éleveur, à la suite d'un certain nombre de générations, est parvenu à transformer un troupeau appartenant à la misérable petite race des landes de la Bretagne en un magnifique troupeau southdown, présentant tous les caractères de la race amélioratrice, à ce point de n'offrir aucune différence avec les animaux importés d'Angleterre. Quoique mathématiquement parlant, il existe et il doit toujours exister dans les produits une certaine proportion de sang commun, cette proportion est déjà aujourd'hui si minime, qu'on peut regarder en pratique le troupeau de Grandjouan comme absolument pur. On le comprendra facilement si l'on calcule qu'après vingt générations les animaux ne possèdent pas un millionième de sang commun."

Maintenant si l'on nous demandait notre opinion sur l'opportunité d'améliorer notre race de bêtes-à-laine indigènes par le

croisement, nous répondrions sans hésiter que, dans la plupart des cas, ce moyen doit être repoussé. En faisant cette réponse, nous reconnaissons parfaitement que nous nous mettons en opposition complète avec la pratique générale du pays, cependant nous croyons avoir raison et voici pourquoi :

Nous le repousserions d'abord parce que les résultats obtenus jusqu'à ce jour dans nos exploitations canadiennes ne compensent pas les énormes déboursés que les importateurs ont été forcés de faire pour l'achat des sujets améliorés. En effet, on pratique, dans le pays, le croisement sur une très-grande échelle; on fait du croisement sur toutes nos espèces animales, chevaux, vaches, moutons, porcs; on fait venir des reproducteurs de l'Angleterre à grand renfort de capitaux. Où sont donc les magnifiques résultats qu'on était en droit d'attendre? Possédons-nous une race de vaches laitières meilleure que notre race canadienne, une race de chevaux, de bêtes-à-laine et de porcs particulière? Non, nous n'en sommes pas encore arrivés là, et nous n'y arriverons peut-être jamais.

Nous repousserions le croisement en second lieu parce qu'il nécessite une persévérance et des moyens d'action qui ne sont à la portée que d'un très petit nombre d'hommes favorisés de la fortune.

Nous le repousserions en troisième lieu, parce que l'importation d'animaux étrangers et le croisement qui en est la conséquence demandent forcément une amélioration déjà avancée des procédés culturaux et de la production fourragère. Nous ne sommes encore qu'au début de nos améliorations et nous ne pouvons donner aux produits du croisement et encore moins aux animaux importés eux-mêmes l'alimentation riche et abondante que demandent le développement et les aptitudes nouvelles de ces bestiaux. Avec le régime que nous pouvons leur donner actuellement les plus beaux sujets améliorés dépérissent et leurs produits perdent leurs précieuses qualités.

Nous le repousserions en quatrième lieu, parce que notre climat est trop sévère pour ces animaux créés sous le climat doux de l'Angleterre.

Enfin, nous pourrions ajouter cette cinquième raison que la pratique du croisement exige des connaissances pratiques inconnues à la majorité des éleveurs. Le nombre de ces derniers qui connaissent les principes du croisement est encore plus faible que celui des hommes riches capables de faire l'importation de bons reproducteurs étrangers.

D'après ces raisons qui ont certainement leur valeur et que nous recommandons à la réflexion de nos hommes de progrès, nous sommes convaincus que le *métissage* et surtout la *sélection* doivent être préférés au croisement.

Maintenant que plusieurs éleveurs fortunés, persévérants, possédant les connaissances pratiques, et suivant une culture très-perfectionnée se livrent à l'amélioration de leurs bestiaux par le croisement, nous pensons bien qu'ils pourront réussir dans la généralité des cas, car ils possèdent tous les éléments du succès; mais recommander ce système à la masse des cultivateurs comme le plus convenable pour faire acquérir à nos différentes espèces animales des qualités nouvelles ou pour augmenter celles qu'elles possèdent déjà, c'est ce que nous ne pouvons faire; c'est même ce que nous devons empêcher par tous les moyens en notre pouvoir.

Nous reconnaissons cependant que si le petit nombre d'éleveurs qui remplissent les conditions voulues réussissent à créer, par le croisement, une sous-race fixe et constante, possédant des qualités réelles, ils mériteraient les éloges et la reconnaissance de tous leurs compatriotes, car ils doteraient ainsi leur pays de sujets reproducteurs parfaitement aptes à effectuer l'amélioration des troupeaux de races communes. La nouvelle sous-race ainsi formée aurait des avantages immenses et in-

contestables sur les animaux importés. Mieux acclimatés que ces derniers, ils résisteraient sans faiblir à la rigueur de notre température et réussiraient avec plus de facilité à effectuer l'amélioration que l'on veut atteindre.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le quatrième âge de l'Eglise, âge pacifique et illuminatif, commença à Charlemagne et au saint pape Léon III et dura jusqu'à Charles-Quint et Léon X. Dans cet âge furent célébrés les conciles les plus utiles à l'Eglise; la religion chrétienne fleurit partout; le chant, les psaumes, le bréviaire, les rites, les cérémonies et le ministère de l'autel furent rétablis dans un meilleur ordre et même dans une certaine perfection; un nombre considérable de très-grands saints ecclésiastiques, des empereurs, des rois, des princes et d'autres personnages d'un rang élevé fondèrent des hôpitaux et prirent soin des pauvres qu'ils servaient eux-mêmes; ils construisirent des églises, réparèrent celles qui étaient en ruine, bâtirent des monastères, des collèges, des évêchés, des temples, des autels et mirent tout en œuvre pour favoriser le culte divin; même la nuit, les louanges sacrées retentirent dans les collégiales et dans les cloîtres; enfin l'Eglise vécut en paix, libre de tout ennemi et de toute hérésie, pendant plus de deux cents ans, jusqu'à Béranger qui enseigna que le corps et le sang du Christ ne sont pas dans l'Eucharistie. Cette hérésie fut détruite; et l'Eglise jouit de nouveau de la paix jusqu'à 1117. D'autres hérésies se produisirent alors et se succédèrent; mais elles furent cependant détruites. Malheureusement, le repos, dont jouissait l'Eglise au milieu des richesses et des honneurs, amena le relâchement dans la discipline. Il s'introduisit une certaine mollesse efféminée parmi les chrétiens, puis la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie firent sentir leur funeste influence, même au sein du clergé. L'Eglise grecque se déshonora par ses vices, sa servilité, et ses tristes erreurs.

L'Eglise de Thyatire est le type de cet âge, car le mot *Thyatire* signifie *illuminé* et *hostie vivante*, comme le fut parfaitement le quatrième âge de l'Eglise. "Je sais tes œuvres, dit saint Jean à l'Eglise de Thyatire, ta foi, ta charité, ton ministère, ta patience et tes dernières œuvres plus abondantes que les premières. Mais j'ai quelque chose à te reprocher: tu permets que *Jésabel*, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, afin de les entraîner dans la fornication et de leur faire manger des viandes immolées aux idoles." *Jésabel* est ici citée comme la figure des fausses doctrines qu'on enseigna au quatrième âge de l'Eglise, de la mollesse coupable à laquelle se laissèrent aller les chrétiens, et des excès où tomba l'Eglise grecque. Saint Jean continue: "Je lui ai donné du temps pour faire pénitence, et elle ne veut pas se repentir de sa prostitution." Par ces paroles, l'apôtre annonce que les fidèles et les ecclésiastiques en dehors du devoir persévéreront dans leurs voies et qu'ils ne feront aucune pénitence, pas même à la vue de grandes calamités. Aussi saint Jean ajoute-t-il: "Je la frapperai de maladie sur sa couche... et je frapperai ses enfants de mort." Ces paroles annoncent que les guerres, les séditions, la famine, la peste, les larmes, la désolation, l'amertume, l'oppression et les maladies spirituelles, qui sont les hérésies, fondront sur les enfants des enfants de ceux qui vécutrent dans le quatrième âge de l'Eglise, est-à-dire sur les malheureux qui verront l'âge suivant.

A ce quatrième âge se rapporte le quatrième jour de la création, dans lequel Dieu fit les deux grands corps lumineux et les étoiles, qu'il plaça au ciel.

La quatrième époque du monde, qui dura depuis Moïse jusqu'à l'achèvement du temple de Salomon, en est aussi la figure; car, comme David composa alors des psaumes et augmenta le culte divin, de même que son fils Salomon construisit un temple très-vaste et fit faire les vases les plus précieux pour le service des autels et du temple, qu'il établit de plus un ordre admirable dans les choses sacrées, qu'il releva la majesté des sacrifices par la bonne discipline des ministres, qu'il régna enfin pacifiquement sans nul ennemi; ainsi, dans le quatrième âge de l'Eglise, s'opèrent toutes les réformes salutaires et les saintes œuvres que nous avons mentionnées plus haut.

A cet âge enfin convient le quatrième Esprit du Seigneur, l'Esprit de *piété*, que Dieu répandit alors abondamment sur son Eglise.

Le cinquième âge de l'Eglise, âge purgatif, commença sous l'empereur Charles-Quint et le Pape Léon X; il durera jusqu'à un Pontife très-saint et un grand et puissant Monarque, qui viendra à la fin de cet âge et au commencement du suivant, et sera appelé le *secours de Dieu*, c'est-à-dire *rétablissant toutes choses*. Ce cinquième âge de l'Eglise est et sera un âge d'affliction, d'extermination, de défection, un âge rempli de calamités. Il restera peu de chrétiens sur la terre qui auront été épargnés par le fer, la famine ou la peste. Les royaumes combattront contre les royaumes, et tous les états seront désolés par les dissensions intestines. Les principautés et les monarchies seront bouleversées; il y aura un appauvrissement presque général et une très-grande désolation dans le monde. Les catholiques seront opprimés par les hérétiques et les mauvais chrétiens; l'Eglise et ses ministres seront rendus tributaires; les monarchies seront tuées et tous les hommes conspireront à ériger des républiques. Dieu permettra ces malheurs par un très-juste châtement, à cause de la mesure comble de nos péchés, que nous et nos pères auront commis dans le temps de sa libéralité à nous attendre à la pénitence.

L'Eglise de Sardes est le type de cet âge, car le mot *Sardes* signifie *principe de beauté*, c'est-à-dire principe de la perfection qui suivra dans le sixième âge; l'appauvrissement et les autres adversités étant le commencement et la cause de la conversion des hommes, comme la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. "Je connais tes œuvres, dit saint Jean à l'Ange de l'Eglise de Sardes; tu as la réputation d'être vivant et tu es mort." Or, par ces paroles, Jésus-Christ reproche surtout au cinquième âge d'être entaché du vice particulier de s'attribuer fausement la gloire de vivre en lui, comme le font et le feront les hérétiques, à peu près aussi nombreux que les sauterelles sur la terre, tandis qu'ils sont tous morts et mourront éternellement, s'ils ne font pénitence.

"Combien de milliers de chrétiens, dit Holzhauser, refroidis dans ce temps de calamités, qui, ne considérant que l'heureux succès obtenu en toutes choses par les hérétiques, et observant malignement les mœurs des ecclésiastiques et leur manière d'être, conservent à la vérité le nom de catholiques, à cause d'une certaine crainte et du respect humain, mais qui sont morts intérieurement dans l'athéisme et l'indifférentisme, dans le calvinisme, elle pseudopoliticisme, et dans leur haine contre les prêtres! Ils ont le nom de vivants, parce qu'ils feignent la piété; ils font semblant d'avoir de la religion, ils se donnent comme des gens consciencieux, en communiquant avec les catholiques et confessant d'appartenir à la vraie foi, en présence des princes et des grands. Et même ils se laissent employer dans les œuvres pies et les favorisent; ils voient les religieux et les fréquentent; ils font ostentation de zèle dans leurs paroles, par leurs conseils, et même par un certain zèle extérieur pour la construction des monastères et des collèges, par exemple; mais ils font tout cela pour avoir le nom d'être,

vivants, et pour se mettre en faveur auprès des hommes et des grands. Ils cherchent à gagner la confiance du monde par cette apparence de piété et de religion, pour pouvoir ensuite réussir avec plus de facilité dans leurs trames et leurs projets obscurs. Si nous examinons en détail le petit nombre des catholiques, leur justice nous apparaîtra aussi dégoûtante qu'un linge sale; car la plupart ne s'adonnent qu'aux voluptés, et sont morts dans le péché. Ils ne servent qu'à l'œil; ils se glorifient dans les choses extérieures..... et ils ne cherchent que leurs aises et leur avantage personnel. On ne trouve ordinairement ni justice, ni équité dans les tribunaux; mais bien l'acceptation des personnes et des présents, ce qui fait que les procès sont interminables. L'humilité est presque inconnue dans cet âge, et elle a dû céder sa place au faste et à la vaine gloire, qu'on excuse par les convenances et le rang. On tourne en ridicule la simplicité chrétienne; qu'on traite de folie et de bêtise, tandis qu'on regarde comme sagesse le savoir élevé, et le talent d'obscurcir par des questions insensées et par des arguments compliqués tous les axiomes de droit, les préceptes de morale, les saints canons et les dogmes de la religion; de telle sorte qu'il n'y a plus aucun principe si saint, si catholique, si ancien et si certain qu'il puisse être, qui soit exempt de censures, de critiques, d'interprétations, de modifications, de délimitations et de questions de la part des hommes..... On orne son corps de beaux habits, tandis que l'âme est tachée par les souillures du vice. La parole de Dieu est négligée, méprisée, tournée en ridicule. On n'a plus d'estime pour la sainte Écriture. On ne cultive que l'esprit, et non le cœur dans l'éducation des enfants, qu'on rend désobéissants, dissolus, beau-parleurs, babillards et irréligieux. On devrait faire de l'enfant un fils simple, bon, aimant la vérité, un vrai chrétien droit et juste; mais on a beaucoup plus soin qu'il devienne un politique ou un savant.

A ce cinquième âge se rapporte le cinquième jour de la création, lorsque Dieu dit aux eaux de produire toutes sortes de poissons et de reptiles et qu'il créa les oiseaux du ciel. Or, ces deux sortes d'animaux figurent la plus grande liberté, car rien de plus libre que le poisson dans l'eau et que l'oiseau dans l'air. Dans ce cinquième âge aussi, la terre et l'eau ont pleines de reptiles et d'oiseaux, car ils sont très-nombreux les hommes charnels qui, ayant abusé de la liberté de conscience, rampent, courent et volent après les objets de leur volupté et de leur concupiscence. Chacun croit et fait ce qu'il veut. Dans ce misérable âge de l'Église, on se relâche dans l'accomplissement des préceptes divins et humains et la discipline est éternée. Les saints Canons sont comptés pour rien et les lois de l'Église ne sont pas mieux observées par le clergé que les lois civiles par le peuple. Par là, nous sommes comme des reptiles sur la terre et dans la mer, et comme des oiseaux dans l'air: chacun est entraîné à croire et à faire ce qu'il veut, selon l'instinct de la chair.

Ce cinquième âge est aussi figuré par la cinquième époque du monde, qui dura depuis la mort de Salomon jusqu'à la captivité de Babylone inclusivement. De même qu'à cette époque du monde Israël tomba dans l'idolâtrie par le conseil de Jéroboam, et qu'il ne resta que Juda et Benjamin dans le culte du vrai Dieu; ainsi, dans le cinquième âge, une très grande partie de l'église latine abandonna la vraie foi et tomba dans l'hérésie, de sorte qu'il ne resta plus en Europe qu'un petit nombre de bons catholiques. De même encore que pendant la cinquième époque du monde, le royaume d'Israël et celui de Juda furent considérablement affaiblis et s'affaiblirent toujours de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin le royaume d'Israël d'abord et celui de Juda ensuite furent entièrement détruits, de même aussi, dans ce cinquième âge, l'empire romain, divisé et agité, menace de périr comme périt l'empire de l'Orient en 1452.

A ce cinquième âge se rapporte enfin le cinquième Esprit du Seigneur, l'Esprit de conseil. Dieu en effet se sert de cet Esprit pour conjurer les calamités ou pour conjurer les plus grands maux. Or, c'est ce qu'il a fait dans cet âge, surtout en assemblant le Concile de Trente, qui brilla comme la lumière dans les ténèbres.

M. Charles Paquet, zouave pontifical canadien, écrit de Livourne en date du 28 Septembre:

"Le jour de la prise de Rome, les Romains étaient animés contre les zouaves d'une fureur impossible à décrire. Ils en ont coupé trois par morceaux sur le Corso! ils ont jeté un zouave et une steur de charité dans le Tibre par-dessus le pont Sixte.

"On me dit qu'ils ont décapité le capitaine Cinq-Mars, et qu'ils ont promené sa tête saignante dans le Corso au bout d'une tarabisc, en criant: Mort aux zouaves! Les pauvres zouaves qui ont été faits prisonniers à la Porta Pia et au Pincio, ont été conduits à la place Colonne, au milieu des oris et des huées de la foule. On leur crachait au visage; on leur donnait des coups de bâtons sur la tête. Les soldats piémontais, qui nous escortaient dans le but de nous protéger, avaient beaucoup de difficulté à empêcher que nous fussions mis en pièces pendant le trajet. Plusieurs ont tiré des coups de révolvers sur nous."

On peut donc appliquer aux zouaves pontificaux ces belles paroles de l'Écriture: *Digni habiti sunt pro nomine Jesus contumeliam pati*, ils ont été dignes de souffrir des opprobres à cause du nom de Jésus.

Pie IX lui-même leur rend le plus beau témoignage dans sa lettre du 20 septembre adressée aux cardinaux: "A la douleur des gens de bien, nos fidèles corps de troupes, qui ont si bien mérité de la société et de la religion, ont été abreuvés des plus indignes outrages, des attentats les plus injurieux."

C'est hier que les 200 zouaves canadiens que nous attendons ont dû arriver à Montréal. Ils emportent pour la patrie les bénédictions du St. Père, le respect et l'admiration des catholiques de l'univers entier.

Pour les frais du repatriement de ces héros, le comité des zouaves canadiens, à Montréal, a dû avancer \$7,000. Les catholiques de toute la Puissance sont appelés à souscrire pour le remboursement de cette somme.

Victor Emmanuel, d'après les dépêches transmises par le câble, a dû entrer solennellement à Rome le 28 octobre dernier. Il en sortira bientôt, s'il y est entré, et plus pitoyablement que solennellement.

Les Prussiens causent de grands dégâts en France où ils se répandent comme un torrent dévastateur. Ils n'ont pas encore commencé le bombardement de Paris, qui est toujours disposé à se bien défendre.

Le 27 ultimo le câble nous apportait la douloureuse nouvelle de la capitulation de Metz. Bazaine qu'on croyait invincible a déposé son épée entre les mains du roi de Prusse et lui a livré sa belle armée de plus de 150,000 hommes. Toutes les troupes régulières de la France sont, à l'heure qu'il est, prisonnières dans les châteaux-forts de l'Allemagne.

Travaux du mois de novembre

Fumier. — On conduit actuellement sur les champs destinés aux prairies et aux récoltes sarclées, le fumier qui se produit dans les étables et écuries. Ce fumier est immédiatement étendu sur le sol; mais pour les récoltes sarclées, ce n'est pas la pratique ordinaire, on se contente de déposer l'engrais en petits tas. Nous connaissons déjà l'inconvénient de cette coutume. Cependant si le terrain est en pente rapide ou s'il est exposé à

être submergé par l'eau provenant de la fonte des neiges, il sera préférable d'attendre le printemps suivant pour y transporter les fumiers.

Chevaux.—La diminution des travaux permet de réduire la ration des chevaux; mais dans cette réduction, la quantité de foin doit rester la même. L'avoine peut être remplacé en grande partie par des carottes.

Si le cultivateur est actuellement obligé de faire des charrois éloignés, il ne doit jamais manquer d'emporter des couvertures pour les mettre sur les chevaux toutes les fois qu'ils s'arrêtent. En prenant cette précaution, on leur évitera une foule d'accidents et de maladies graves qui proviennent de refroidissements subits.

Lorsqu'on arrête les chevaux en sueur, avant de les couvrir, on fait tomber la sueur, en leur passant une lame de fer ou de bois par tout le corps. Cette opération fait sécher la peau promptement et ne devrait jamais être négligée.

Les juments pleines doivent actuellement recevoir une nourriture abondante et saine, si l'on veut en obtenir de beaux sujets. Les carottes surtout leur sont particulièrement convenables.

L'exercice leur est aussi indispensable qu'aux poulains de l'année: elles devront donc sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit trop mauvais ou le sol trop glissant. Dans ce cas, elles resteront à l'écurie et seront brossées et étréillées avec le plus grand soin.

Bêtes-à-cornes.—Quelques cultivateurs prolongent encore le pâturage pendant une partie de ce mois: mais ce n'est le cas que dans les cultures arriérées et ils en retirent rarement un grand profit, car les bêtes reviennent du champ souvent plus affaiblies qu'elles ne l'étaient, en sortant. D'ailleurs, le gazon souffre de ce piétinement lorsque les gelées ne sont pas venues durcir le sol.

Les bœufs de trait qui n'ont actuellement presque aucun travail à faire doivent être maintenant mis à une ration économique. La diminution devra porter sur la qualité, mais non sur le volume, car ils aiment à avoir l'estomac bien rempli. Ainsi de la paille avec un peu de racines leur suffira. À défaut de racines, on les nourrira exclusivement de paille. Une partie de cette paille devra être hachée et si on l'arrose avec une bouillie claire de pain-de-lin, on n'y perdra certainement pas.

—J. D. S.

Petite chronique

Au moment où nous commençons notre chronique, la neige tombe en gros flocons; la terre en est déjà couverte de plusieurs pouces et tous les travaux de la terre sont arrêtés. Le cultivateur n'a plus maintenant pour opérations importantes que le soin de ses bestiaux. Les battages, les charroyages de fumier et de bois ne prennent toujours qu'une faible partie de son temps et la plus grande peut être employée à ses étables, écurie, porcherie et bergerie.

Dans les cultures peu soignées, le cultivateur ne donne pas à ces départements tous les soins qu'ils exigent et sans s'en douter il affaiblit considérablement ses revenus. Des animaux nourris régulièrement, entretenus proprement se conservent toujours en meilleur état que ceux qui sont tenus sans soin. Comme le temps est peu précieux, le curage journalier des logements des animaux et l'étréillage et les brossages de ces derniers peuvent se faire sans nuire aux autres opérations de la ferme et le cultivateur trouvera plus d'attrait à traiter ses bestiaux d'une manière convenable.

Les bœufs à l'engrais reçoivent une nourriture abondante afin de produire l'engraissement désiré; mais cette nourriture

manque généralement de variété, ce qui amène nécessairement la satiété et la diminution de l'appétit. Les légumes rendraient ici de très-grands services en permettant de diversifier l'alimentation. On ne comprend pas assez les heureux résultats du changement d'aliments. Un des principaux est l'entretien de l'appétit des bœufs et par conséquent une plus grande rapidité dans l'engraissement. Or, on conçoit aisément que plus l'engraissement sera rapide, plus les profits que l'exploitant en retirera seront élevés. Cet avantage est suffisant à lui seul pour engager les cultivateurs à cultiver une petite étendue de leur terre en légumes.

Le bon foin, un peu de grain, de *pain-de-lin* et de légumes constitueront l'alimentation la plus complète et la plus propre à produire chez les bœufs, l'augmentation de poids que l'on veut obtenir.

Les moutons, les vaches, les porcs et en général tous les animaux de la ferme préfèrent les légumes à tout autre aliment.

— Un des derniers steamers arrivés à Québec a amené un bon nombre d'émigrés anglais, qui sont partis pour le Fort Garry. Ils ont presque tous geins de moyens et plusieurs d'entre eux se proposent d'établir une brasserie au Fort Garry. Ce ne sont pas, à coup sûr, des apôtres de la Tempérance.

— Le tremblement de terre, dit le *Journal des Trois-Rivières*, s'est fait sentir dans quelques paroisses de notre district encore plus violemment qu'ici. A St. Prosper la secousse a été assez forte pour fendre le portail de l'Eglise. A Ste. Anne de la Pérade, une pierre pesant environ 100 lbs. qui couronnait une des pyramides qui s'élèvent à côté de la statue a été lancée à cinquante pieds de distance de la base de la pyramide, dans la direction du chœur, et chose étonnante elle n'a pas touché le toit de l'église.

— Le *Mail* de New-York dit que l'Angleterre semble avoir éprouvé les secousses du tremblement de terre plus que jamais. A New-Haven les murs des édifices se fendirent; à Boston un bloc de bâtisses a été incliné de trois ou quatre pouces; à Burlington, les horloges s'arrêtèrent et la vaisselle se brisa; à seize milles de Portland, le lit d'un chemin fut bouleversé dans l'espace de quelques secondes. Un fait curieux c'est que Philadelphie n'a ressenti aucune secousse. Des nouvelles des bassins volcaniques du Pacifique indiquent qu'il y a eu une ébullition extraordinaire. Un ou deux volcans sous marins ont été principalement dans un état très-violent d'ébullition depuis deux mois.

— On dit que le Parlement fédéral s'ouvrira le 15 janvier.

— L'hon. M. Chauveau a été à Ottawa où il a pris part à la conférence sur l'émigration.

— Depuis quelques semaines les fièvres typhoïdes font des ravages dans St. Christophe et les paroisses environnantes. Plusieurs personnes ont succombé à cette maladie.

— On dit qu'une compagnie américaine a offert \$1.50 de l'acre pour toutes les terres de la couronne du Bas-Canada non encore vendues.

— M. Cochrane de Compton a vendu sa vache *Duchess*, à St. Louis, 12,000 piastres.

— On vient de découvrir une riche mine de cuivre dans les environs des Trois-Rivières.

— On mande de San Francisco que 20 chargements de blé ont été expédiés en Angleterre, pendant le mois de septembre; comprenant 518,000 sacs, évalués à \$813,000.

— Mardi, le 25 du courant un terrible éboulement de terre sur une étendue de deux arpents, sur la rivière Champlain, jetait la consternation dans la paroisse de Ste. Geneviève. Cet éboulement se produisit vers deux heures de l'après-midi. La maison de M. Laurent Lahaie a été entièrement ensevelie. Il y avait huit personnes dans la maison, M. Laurent Lahaie, propriétaire, Euphrosine Lahaie, Délina Thiffaut, épouse de M. F. X. Lahaie, Thersile Lahaie, Alvin Lahaie, Julie Massicotte, épouse de Laurent Lahaie, Axelle Normandin et Godfroy Normandin. Délina Thiffaut, Thersile Lahaie et Alvin Lahaie ont été trouvées mortes sous les décombres de la maison. On a retiré vivante Euphrosine Lahaie, mais environ vingt heures après, elle expirait d'une blessure mortelle qu'elle avait reçue sur les reins. Le propriétaire

de la maison Laurent Lahaie a eu la jambe cassée et broyée et son épouse Julie Massicotte une côte d'enfoncée. Axelle Normandin n'a reçu aucune blessure. Godfroy Normandin a eu une fracture au cou mais elle n'est pas dangereuse.

Depuis quelque temps M. Lahaie avait remarqué que la terre en arrière de sa demeure était ouverte et il craignait quelque désastre. Lors du récent tremblement de terre, la tête de la cheminée tomba et toute la cheminée fut lézardée. On eut grand-peur dans la maison. On croit que ce tremblement a beaucoup contribué à amener l'éboulement de mardi.

Une partie de la grange est aussi tombée dans l'éboulement et une bonne partie du grain qu'elle contenait a été enseveli sous les ruines.

Ce malheur si imprévu et si terrible attire à juste titre les sympathies et l'appui de tous les habitants de la paroisse de Ste. Geneviève à cette famille infortunée.

Journal d'agriculture de St. Hyacintho

Nous voyons avec plaisir que le *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe est entré dans sa seconde année. Cette feuille par son prix modique est à la portée de toutes les bourses et nous ne comprendrions pas que les cultivateurs pussent dédaigner une publication qui réunit le double avantage d'être à prix réduit et de donner un enseignement tout pratique.

Nous serions heureux de recevoir le No. 2 du 1er vol. de ce journal qui nous manque.

Le petit Manuel d'Agriculture de M. Hubert LaRue

Nous avons reçu vendredi le 25 courant un tout petit ouvrage de 52 pages intitulé *Petit Manuel d'Agriculture et l'usage des Ecoles Élémentaires* sous forme de catéchisme; et nous nous croyons obligé d'en faire une courte critique.

M. Hubert LaRue, l'auteur de ce petit manuel, fait précéder son travail d'une courte introduction qu'il termine en disant: "Avec ce court préambule, je laisse au public le soin de juger si ma tâche a été, ou non, bien remplie." Comme nous faisons partie du public nous allons comme tel essayer de porter notre jugement et soumettre l'ouvrage à une critique aussi sévère qu'impartiale.

Quelle est donc cette tâche que M. H. LaRue s'est imposée? La voici: Mettre entre les mains des enfants de dix à quinze ans un livre contenant sous une forme condensée les principes d'une culture intelligente et lucrative en n'employant que des termes clairs, précis et parfaitement à la portée des intelligences auxquelles il s'adresse.

Ce but a-t-il été atteint? Une première lecture attentive nous a permis de répondre affirmativement. En effet, on éprouve un véritable plaisir à lire cette brochure qui, sous les dehors les plus humbles, sait fixer le lecteur depuis le premier mot jusqu'au dernier et lui fait trouver à chaque page et presque à chaque réponse un attrait nouveau.

En général, la division de l'ouvrage est excellente, l'auteur a su coordonner les chapitres et les réponses de manière à passer graduellement du simple au plus compliqué, et c'est ce qui contribue en grande partie à soutenir l'attention: Nous avons eu l'avantage de parcourir de nombreux ouvrages sur l'agriculture et nous pouvons assurer que le nombre de ceux qui remplissent complètement cette condition est assez rare.

Certains chapitres surtout sont faits avec un soin tout particulier. Nous pouvons citer, entre autres les quatre chapitres qui traitent des fumiers. En peu de mots, M. LaRue fait connaître les principes les plus appropriés à la production et à la bonne confection des engrais de ferme. Il a su mettre sous les yeux de l'enfant les pertes énormes que les cultivateurs en général subissent par le peu de soins qu'ils prennent de leurs engrais et leur enseigne les moyens les plus convenables pour faire disparaître ces pertes. On voit clairement que l'auteur est convaincu que le fumier est le principe de la richesse du cultivateur, que sans engrais il n'y a pas de culture possible et sans beaucoup d'engrais point de bonne agriculture.

Notre culture canadienne est une des plus pauvres et tous les

hommes de progrès admettent qu'elle n'en est arrivée là que par le défaut de fumier. Chez la majorité des cultivateurs on voit d'énormes monceaux de fumier séjourner près des bâtiments pendant plusieurs années mêmes. On dirait, à voir cet état de choses que l'engrais est plutôt nuisible qu'utile, et cependant les terres sont pauvres, s'appauvrissent de plus en plus et réclament plus que jamais les matières propres à leur rendre leur ancienne fertilité. La terre était riche jadis, elle a donné à peu près tout ce qu'elle possédait et c'est en vain que nous lui demandons aujourd'hui ce qu'elle ne possède plus.

M. LaRue a donc répondu à un besoin pressant en faisant connaître dans son ouvrage les fautes de la culture actuelle sous le rapport des engrais et les moyens d'y porter remède. Tous les autres chapitres se recommandent également à la sérieuse étude non-seulement des enfants, mais encore à celle des hommes faits et des praticiens. Ces derniers aiment peu à lire, dit-on, mais dans ce cas, ils préféreront un livre peu volumineux à ces grands ouvrages sur l'Agriculture bien préférables à celui de M. LaRue sous beaucoup de rapports, mais qui les fatiguerait à première vue et dont ils saisiraient à peine le haut enseignement.

Le petit manuel d'Agriculture possède donc de grands avantages, cependant nous pouvons le dire sans froisser l'auteur, il n'est pas parfait. Certaines parties, par exemple sont trop insuffisantes, vu leur importance. Nous avons remarqué cette insuffisance surtout dans les chapitres qui traitent des animaux de la ferme. Cette lacune est certainement regrettable, mais elle est loin de contrebalancer les nombreuses qualités de l'ouvrage. D'ailleurs, l'enfant, en lisant attentivement les principes qui y sont contenus prendra goût aux choses agricoles et devenu jeune homme, il voudra augmenter son bagage de science, soit en entrant dans quelque école d'agriculture, soit en étudiant des ouvrages plus volumineux qu'il sera plus en état de comprendre.

Nous aurions aussi quelques améliorations à suggérer dans certaines réponses et même quelques transpositions de chapitres. Ainsi, nous aurions aimé voir le chapitre du varech à la suite de celui des engrais verts, parce que le varech est un véritable engrais vert et est considéré comme tel par tous les auteurs.

La chaux est aussi un amendement précieux pour les terres fortes; il est vrai que l'auteur en parle comme tel à la page 27; mais il aurait fait une excellente addition en terminant son chapitre des amendements par trois ou quatre questions sur la chaux employée comme amendement.

À la page 8 on voit cette demande: "Donnez un exemple d'amendements faciles à pratiquer." Pour réponse la brochure donne la rapidité des charrois de sable comme le moyen d'amender une terre forte à peu de frais. L'expérience des chanrages pratiqués sur la ferme attachée à l'École d'Agriculture de Ste. Anne nous permet d'avancer que l'emploi de la chaux est un moyen encore plus économique que les charrois de sable quelques rapides qu'ils puissent être. Néanmoins l'un n'exclut pas l'autre; mais la chaux peut suffire pour le moment, tandis que nous ne pourrions en dire autant du sable.

La troisième réponse de la page 11 est incomplète et peut faire croire que les labours profonds sont inutiles sur les terres légères, cependant tel n'est pas le cas. Les sols légers éprouvent d'excellents effets des labours profonds en permettant aux racines des plantes d'aller puiser à une grande profondeur l'humidité qui leur manque à la surface.

La page 25 contient ce passage: "Quel est le meilleur moyen à employer pour hâter la putréfaction des fumiers froids?"

"R.—Le meilleur moyen consiste à mêler à ces fumiers froids une certaine quantité de fumiers chauds." Ce moyen est excellent, mais il est peu prompt et si l'on a absolument besoin de fumier pourri on l'obtient plus rapidement avec les cendres, la chaux, qui, outre leur effet comme stimulant, ont encore celui d'augmenter la richesse du fumier.

Au milieu de la page 26, l'auteur dit: Les engrais verts agissent encore comme amendements; ils ameublissent les terres fortes, donnent de la consistance aux terres légères." Ce n'est pas tout-à-fait exact; les engrais verts ne donnent pas de consistance aux terres légères; mais ils leur donnent une fraîcheur très-favorable à la végétation.

À la page 30, on voit que le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le

mil, le trèfle sont les plantes auxquelles les cendres conviennent le mieux. Nous aurions mis au premier rang les patates et la plupart des racines alimentaires, car ce sont certainement les plantes qui tirent le meilleur profit des cendres vives. Plus loin l'auteur recommande l'emploi de 30 à 60 minots de cendres par arpent. Cette dose est certainement trop forte pour des cendres vives.

A propos des légumes page 38, le petit manuel ne recommande la transplantation que pour les choux et les choux de Siam; cependant les betteraves se transplantent très-bien, c'est même le moyen d'en obtenir les plus forts rendements.

Enfin, à la page 51, on remarque ce passage: "... il est impossible de soumettre des terres, aussi vastes (que les nôtres) à des assolements réguliers comme cela se pratique en Europe." Nous ne pouvons accepter cette conclusion; en Canada nous ne pouvons faire des assolements à courts termes comme en Europe; mais nous pouvons suivre les rotations à longs termes, et ces dernières ne sont pas moins régulières que les premiers.

A part ces quelques remarques que nous nous sommes cru obligé de faire, le petit manuel d'Agriculture est excellent. M. LaRue pourra donc, avec quelques corrections, dans une seconde édition, rendre son livre irréprochable sous tous les rapports.

J. D. SCHMOUTH.

Frais de Poste

Voici ce que nous écrit un abonné de Grand River, W. O.:

"MM. les Maîtres de postes de la paroisse et du Grand Sault ont toujours insisté et fini par me faire payer 5 cts. par quartier pour la Gazette des Campagnes. C'est, disent-ils, pour le postage. Pour avoir la paix, j'ai payé; mais espérant toujours vous en informer."

Il est surprenant que malgré que le mot payé soit imprimé par le maître de poste de Ste. Anne sur les paquets, ou sur chaque journal quand il y en a qu'un seul par paroisse, plusieurs des maîtres de postes obligent les abonnés à payer de nouveau.

Nous prions les autorités postales qui reçoivent de notre part une somme d'argent assez considérable, tous les trois mois, pour le postage de la Gazette des Campagnes, de voir à ce que leurs employés ne fassent pas payer pour ce journal un double postage. Ce serait servir très-mal les intérêts de l'agriculture, si cet état de choses se continuait. C'est bien assez de nuire à la circulation des journaux agricoles en exigeant un simple postage, sans en faire payer deux.

RECETTE

Moyen d'empêcher une vache de perdre son lait

Quelques-uns mettent au trayon de la vache, après qu'elle est traitée, un anneau en caoutchouc. D'autres traitent leurs vaches trois fois par jour jusqu'à ce que les muscles des trayons aient atteint assez de force pour retenir le lait.

Un autre moyen est d'appliquer au bout du trayon, un peu de collodion; c'est une substance qui adhère à la peau, et forme une membrane qui empêche le lait de tomber. Elle s'ôte facilement chaque fois qu'on veut traire la vache.

On peut se procurer la collodion chez les pharmaciens.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXXIII

L'entrevue de la victime et du bourreau.

(Suite.)

— Une ! une femme suffit souvent pour briser la toile que dix hommes ont eu bien de la peine à tisser. Cette femme, est-ce la sienne ?

— Non ; sa nièce, ou quelque chose comme cela, une enfant. Quels qu'ils soient les moyens par lesquels il s'est échappé, elle n'y a certainement pas mis la main.

Quoique Matteo donnât cette assurance du ton le plus convain-

cu, ni lui ni Schmitt n'étaient bien persuadés de l'innocence de Betty. Au contraire, dès l'instant où ils avaient découvert qu'elle avait quitté le château noir, tous deux s'étaient dit qu'elle l'avait sans aucun doute, accompagné.

Mais l'Italien crut prudent de ne pas communiquer ces détails à son maître ; car il pensait sagement que c'est le comble de la folie de déprécier les instruments qu'on a soi-même choisis.

La conclusion de tout cela fut que Mortagne félicita Matteo de sa conduite, en lui faisant cadeau d'une jolie somme d'argent, et en lui en promettant d'autre, s'il continuait à bien le servir.

— A qui avez-vous confié la garde de votre prisonnier ? demanda Rodolphe, au moment où le bandit, après s'être confondu en remerciements, s'appretait à se retirer.

— A votre serviteur indien, à Kalu. N'est-ce pas l'ordre que vous m'aviez laissé ?

— Parfaitement ! Kalu et ses compagnons me sont dévoués. Ils ne connaissent qu'une loi, ma volonté, et qu'un plaisir, m'obéir. Dites à Kalu de venir me trouver. J'ai besoin de lui.

L'Italien s'inclina et ferma la porte.

Il descendit par un escalier étroit, dans une pièce basse, où plusieurs des hommes de Schmitt, avec quelques-uns des serviteurs indiens de Mortagne, mangeaient, buvaient, ou passaient nonchalamment leurs temps couchés sur des bancs.

— Au moment où il entra, une main se posa sur son épaule.

C'était celle du meunier de Pelham.

— L'enfant perdu est retrouvé ! murmura-t-il avec un sourire de démon.

— Qui cela ? Ce n'est pas Betty ?

Schmitt fit un signe d'assentiment et se frotta les mains, d'un air triomphant.

— Elle est bientôt de retour au moulin à l'heure qu'il est. On l'a trouvée à moins d'un mille d'ici, errant sur le bord de la mer.

— Et a-t-elle donné une raison de sa faute ? demanda Matteo.

— Elle refuse de répondre à aucune question ; mais, dit le meunier avec un rire brutal, je saurai bien lui délier la langue. Je n'ai jamais encore vu une femme qui ait pu se taire longtemps. Cependant, ce qui m'intrigue, c'est de savoir comment elle s'y est prise pour sortir du château, avec ou sans ce maudit Français.

— Silence ! pas un mot de cela devant ces diables noirs, dit Matteo, en désignant Kalu, qui s'approchait silencieusement.

Puis, se tournant vers Kalu, il lui communiqua l'ordre de Mortagne, et le Javanais sans répliquer, se glissa hors de la chambre aussi silencieusement qu'il était entré.

La conversation qui eut lieu entre Mortagne et Kalu eut particulièrement pour objet les préparatifs à faire pour les pays de l'Orient, où, Mortagne le savait, ses immenses richesses lui assureraient un pouvoir sans limites, et feraient de lui un roi.

Le Javanais reçut ses instructions avec le calme respectueux qui lui était habituel, et quand son maître eut fini, il demanda, en parlant comme d'une chose qui lui était totalement indifférente :

— Et que faire de Jagharita ? doit-elle nous accompagner ?

Les sourcils de Mortagne se contractèrent. Il arpenta l'appartement durant quelques moments sans répondre. Puis, après avoir jeté sur le Javanais un coup d'œil perçant, il dit : non !

Kalu s'inclina.

Rodolphe Mortagne se jeta sur une chaise.

Il était mal à l'aise et préoccupé.

Kalu avait évidemment touché un sujet qui était désagréable à son maître et qui l'irritait.

Mortagne appuya sa tête sur sa main, et regarda fixement le plancher.

Chez le Javanais aussi, il s'était opéré un changement étrange.

Sa figure entière semblait contractée ; sa peau jaune se ridait autour de ses yeux, qui, comme deux points enflammés, brillaient d'une expression méchante et diabolique. Il avait l'aspect d'un reptile qui s'apprete à s'élancer. Il était alors vraiment Kalu " le serpent."

Il eût été heureux pour Mortagne, de lever la tête en ce moment, car il aurait pu lire dans les yeux du Javanais toute la haine qu'il nourrissait contre lui.

Mais Mortagne était absorbé par ses propres pensées. Chaque pas qu'il faisait l'amenaient plus près du bord du précipice ; mais il

ne voyait que les fleurs qui lui cachaient le péril, et non le gouffre qu'elles dissimulaient.

Quand il releva la tête, la figure de Kalu avait repris sa placidité et son air d'indifférence pour tout ce qui n'était pas la volonté de son maître.

Mortagne parla de Emma Keradeuc.

A ses questions, Kalu répondit, comme Matteo, que le choc qu'elle avait reçu avait été terrible, mais que la violence semblait être passée, car elle ne faisait plus retentir l'air de ses cris, et elle avait cessé d'accabler ses gardiens de ses reproches et de ses malédictions; mais que, pâle et immobile, elle restait des heures entières les yeux fixés sur l'océan où avait péri celui qui s'était dévoué pour la sauver.

Mortagne, qui avait écouté attentivement, sourit.

— Bien, dit-il, lorsque Kalu eut achevé son récit, quand les femmes pleurent, le feu de la colère est bien près de s'éteindre. Il est bientôt temps, d'ailleurs, que je lui fasse une visite, et que je juge par moi-même de son état.

Le Javanais, avec son respect habituel, mais avec une véritable fermeté, protesta contre cette intention.

Il représenta à son maître que sa visite à un pareil moment serait non-seulement inopportune en elle-même, mais encore, en toute probabilité, dangereuse dans ses résultats pour la jeune fille. Il fit valoir que le choc qu'elle avait éprouvé était bien récent, que son chagrin qui avait été tel qu'on avait craint pour sa raison, s'était modéré, il est vrai; mais que la vue de celui qui en était l'auteur pourrait occasionner une rechute déplorable.

Mortagne vit qu'il y avait du bon dans ces arguments, et il remit à plus tard sa visite.

C'était le soir de ce même jour que Emma, fatiguée de pleurer, et épuisée par la souffrance, était tombée sur les coussins d'un canapé et s'était endormie. Sa joue mouillée de larmes reposait sur son bras, tandis que sa chevelure, qui au milieu de son désespoir s'était détachée, tombait en riche profusion sur ses épaules, et la couvrait comme d'un manteau.

Une clef tourna doucement dans la serrure de la porte.

Mais, si léger que fut le bruit, il l'éveilla tout de suite.

Elle bondit sur ses pieds, et rejetant ses cheveux en arrière, elle regarda vers la porte.

Un homme enveloppé dans une longue robe de toile blanche entra vivement.

C'était Kalu, le serpent.

Emma recula en le voyant avancer vers elle; et elle aurait crié, si, d'un geste rapide, il n'avait posé un doigt sur ses lèvres.

C'était un signe d'avertissement.

Emma demeura debout et tremblante, car il y avait sur la figure de son visiteur une sombre expression qui ajoutait encore à sa frayeur.

— Un grand danger menace la perle blanche, dit-il, d'une voix sifflante, et en regardant avec inquiétude vers la porte par où il était entré.

— Un danger! hélas! et Emma joignit les mains avec désespoir. Quelle nouvelle cruauté votre maître peut-il encore me réserver?

— La pire de toutes. Il se propose de venir vous voir. Il indiqua une petite placée sur la cheminée. Il est dix heures moins cinq minutes. Avant que le timbre ne résonne, il sera ici.

— Ici! ce mot sortit comme un cri de la bouche de notre héroïne et elle recula presque contre la muraille, presque évanouie de terreur. "Ici! répéta-t-elle; ah! mon Dieu, ayez pitié de moi! Et je n'ai point de refuge!"

Les yeux du Javanais étaient rivés sur elle, et brillaient d'une lumière étrange qui semblait la fasciner en dépit d'elle-même.

— Avez-vous oublié, demanda-t-il, l'Indien qui, lorsque vous êtes entrée dans la maison de cet homme à Londres, plaça dans votre main un poignard?

— Vous êtes cet homme? dit-elle d'une voix faible.

— Oui; vous rappelez-vous ses paroles?

Et, sans lui laisser le temps de répondre, il les répéta:

— Pour les braves, il y a toujours un refuge contre le déshonneur, la mort.

L'animation monta aux joues d'Emma Keradeuc, et ses yeux lancèrent des éclairs.

— Donnez-moi une arme, dit-elle, si vous êtes l'ami que vous

prétendez être.

— Je n'en ai pas, répondit-il; cependant si vous étiez réduite à cette nécessité, vous auriez un moyen d'échapper.

— Lequel?

— Là! Et ouvrant la fenêtre, il montra la mer.

La nuit était sombre, le ciel était chargé de nuages; la tempête qui avait mugit toute la journée s'était alors dissipée; mais les vagues étaient encore agitées, et s'élevaient pareilles à des montagnes.

Il y avait dans ce vaste et immense tombeau assez de place pour contenir le monde entier; et d'ailleurs, n'était-ce pas celui qui avait englouti Georges France?

(A continuer.)



AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, en-dossées: "Soumissions pour Travaux au Lac du Havre," seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 24ème jour de NOVEMBRE prochain, pour améliorations aux endroits ci-dessous mentionnés:

A L'ILE CHANTRY, Lac Huron, la construction d'un Biise-Mer et un Phare sur Radeaux.

A GODERICK, Lac Huron, le dragage et travaux aux Piles nécessaires pour former l'entrée du Canal au Havre et l'élargissement du Bassin intérieur.

A RONDEAU, Lac Erié, l'élargissement du Chenal, pour creuser une partie du Bassin et la construction des Piles d'entrée, etc.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou à la Maison de Douane, Goderick, le ou après LUNDI, le 7ème jour de Novembre prochain, où des formules de soumissions peuvent être vues.

Des soumissions peuvent être envoyées pour tous ces travaux ou pour toutes ces places; mais elles devront être faites en conformité avec les formules imprimées.

Des noms de deux personnes solvables et responsables, résidentes de la Puissance, voulant devenir cautions pour l'accomplissement de ce contrat doivent être attachés à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, (Signé,) F. BRAUN,
Dépt. des Travaux Publics. Secrétaire.

Ottawa, 10 octobre 1870.

DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS est par le présent donné qu'il sera demandé à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour les propriétaires de la Pointe et de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, un acte pour les incorporer en Société et pour d'autres fins, sous le nom de "Société de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," et pourvoir au mode d'en répartir et assigner les actions entre tous les dits co-propriétaires, à raison de leurs parts des dits droits et propriétés.

PUBLIC NOTICE

IT is hereby given that at the next Session of Parliament, for the Province of Quebec, a demand will be made in behalf of the proprietors of the lot called "la Pointe et la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," for an act to incorporate them and for other purposes, under the name "Société de la pêche à marsouin de la Rivière-Ouelle," and to provide a mode to divide and assign the shares thereof between all the said co-proprietors, in ratio of their shares in the said rights and properties.